

Mango bleu

Fiche produit - prévoyance TNS

Mango bleu, c'est :

- **Garanties :**
Décès, PTIA, ITT, IPT, Rentes, Frais généraux
- **Cibles :**
Tout TNS quelque soit son statut ou sa profession
- **Territorialité :**
FRANCE, DROM COM et CORSE
- **Limites :**
Jusqu'à 65 ans et 6 PASS de revenus

Les + Mango bleu

- Un large choix de franchises : de 15 à 90 jours
- Aucun contrôle de revenu jusqu'à 1,5 PASS
- Option "pur forfaitaire" jusqu'à 1,5 PASS
- Tarif compétitif sur de nombreuses cibles (professions libérales, artisans, commerçants)
- Capital décès jusqu'à 6 fois la rémunération souscrite
- Aucun délai d'attente si contrat antérieur de même nature
- Invalidité : barème pro/croisé dès 15% (le meilleur des deux)
- Pour une meilleure compétitivité et un tarif stable dans le temps : option psy limitée à 1 an par évènement ou sans condition
- Madelin total ou partiel
- Bonus fidélité : 1 jour de franchise en moins par année sans sinistre

Choisir Mango bleu, c'est choisir



Une plateforme 100% digitale

Une tarification éclair, des démarches entièrement dématérialisées, une gestion des contrats directement sur la plateforme... tout se passe depuis votre espace dédié.



Une gestion efficace

Parce que c'est important d'être bien accompagné, nous avons choisi Génération qui a les process de gestion les plus avancés du marché : déclaration en ligne, règlements immédiats sans contrôle et sans décompte RO.



Des tarifs pensés pour ne pas s'envoler

Des risques sélectionnés avec soin, des offres judicieusement segmentées, construites pour être équilibrées. Résultat, des tarifs justes avec des taux maintenus les premières années et des indexations limitées.



Des offres sans mauvaise surprise

Toutes nos offres sont construites de manière lisible, avec des conditions générales transparentes, qui incluent les garanties essentielles. Pas de mauvaise surprise pour vos clients. Et pour vous non plus.

Garanties Mango Bleu

Prévoyance TNS

Garantie décès en euros	Jusqu'à 600% de la garantie de base* (sans notion d'enfants)	
Capital décès toutes causes ou PTIA		
Capital double effet	100% du capital décès dans la limite de 1 000 000€	
Option Capital décès accidentel ou PTIA accidentel	100% du capital décès dans la limite de 1 200 000€	
Frais d'obsèques	150% PMSS	
Option Rente éducation 0 à 11 ans révolus	trimestriel en % de la garantie de base 8%	trimestriel en % de la garantie de base 10%
12 à 17 ans révolus	10%	15%
18 à 27 ans révolus	12%	20%
Option Rente temporaire de conjoint	10%	20%
Incapacité/Invalidité	Au choix ▼	
Incapacité	100% de la base de garantie sous déduction du RO forfaitaire jusqu'à 1,5 PASS sans contrôle	
Franchise	15, 30, 60 ou 90 jours	
Option rachat franchise	3 jours Accident ou Hospitalisation	
Invalidité	Invalidité totale >= 66%: 100% de la garantie de base – RO Invalidité partielle entre 33% et 66%: T/66% de la garantie de base – RO (1)	
Barème d'invalidité	PRO(2) dès 33% / CROISE dès 33%	
Option invalidité dès 15%	Barème PRO ou CROISE dès 15% (2)	
Option "Dos / Psy"	Option "Dos" sans limitation Option "Dos" sans limitations + "Psy" limité à 1 an par événement Option "Dos/Psy" sans limitation	
Exonération des cotisations incapacité/Invalidité	ITT/IPT – Exonération des cotisations après 90 jours IPP – Exonération de 50% des cotisations après 90 jours	
Option évènements redoutés	20% de la base de garantie souscrite	
Frais généraux	Au choix ▼	
Base de garantie	Jusqu'à 200 % de la base de garantie Invalidité	
Franchise	15, 30, 60 ou 90 jours	
Durée d'indemnisation	12, 18 ou 24 mois	

*Garantie de base: exprimée en PASS, forfaitaire jusqu'à 1,5 PASS et dans la limite de 130% de la moyenne des revenus professionnels nets.

(1) t: taux d'invalidité

(2) Cette option est accessible aux professions du droit, du chiffre, du conseil et professions médicales exerçant en libéral Adhérent au contrat à ce titre.
Document non contractuel se reporter au tableau de garantie "Mango Bleu" de la notice en vigueur pour plus de détails.

Mango bleu

Fiche technique - TNS prévoyance



Cible :

- Tout travailleur non salarié,
- Tout statut (professions libérales, micro-entrepreneur, gérant majoritaire...)
- Mandataires sociaux (couverture 100% dividendes jusqu'à 4 PASS)



Limite âge

Souscription :

- 65 ans pour les garanties Décès toutes causes, Décès Accidentel, ITT et IPT/IPP
- 60 ans pour garanties Rente temporaire de Conjoint, Rente Éducation et Maladie Redoutée ;

Indemnisation :

- Garantie Décès : 69 ans révolus
- Garantie Arrêt de travail : date de la retraite avec un maximum de 67 ans



Critères de tarification

- Profession,
- Régime Obligatoire,
- Fumeur/Non-fumeur,
- Revenus,
- Fonction administrative,
- Garanties souscrites
- Créateur/Repreneur



Activité de direction

Tarif avantageux si fonction 100% administrative <30 000 km et plus de 5 salariés OU Gérant Majoritaire



Garantie de base

Forfaitaire sous déduction, aucun contrôle de revenu jusqu'à 1,5 PASS.

Limite de garantie de base

- De 0,5 PASS à 6 PASS selon le profil
- 1,5 PASS pour les micro-entrepreneurs
- Limites différentes pour CORSE et DROM COM



Territorialité :

- France,
- Corse,
- DROM-COM (hors Mayotte)



Commissionnement courtier

Linéaire modulable de 1% jusqu'à 30% au choix par palier de 1%.

Commissions majorées de première année de 30%, jusqu'à 50%.



Franchise relative en inclusion

Un arrêt de travail causé par une maladie redoutée, sera indemnisé dès le 1er jour (si l'arrêt dépasse la franchise concernée)



Gestion

Gestion complète dédiée en partenariat avec Génération selon les process Ilona



Frais généraux

- 3 choix d'indemnisation : 12, 18 et 24 mois
- Jusqu'à 146 k€ de couverture
- Les garanties reprennent les mêmes conditions que celle de la prévoyance, pour une couverture cohérente et simplifiée



Sélection médicale

100% digitale, questionnaire simplifié en fonction de différents critères (âge, profession, montant de garanties)



Souscription

100% en ligne avec signature électronique



Bonus fidélité

Un jour de franchise gagné par an si aucun sinistre sur l'année



Délai d'attente

Reprise à la concurrence : Aucun délai d'attente (à garanties équivalentes au contrat repris).

Si les garanties sont différentes, couverture sur la base des anciennes garanties pendant la période de délai d'attente.

Affaire nouvelle :

- Aucun en cas d'accident
- 3 mois en cas de maladie (0 jours si maladie infectieuse)
- 9 mois en cas d'affection psychiatrique (si option psy limitée 1 an)
- 6 mois garantie complémentaire capital maladies redoutées



Franchises

- 15/15/15 ou 15/3/3
- 30/3/3 ou 30/30/30
- 60/3/3 ou 60/60/60
- 90/3/3 ou 90/90/90



Reclassement professionnel

Maintien de la rente d'invalidité en cas de souscription de tous types de barèmes (pro ou croisé)



Option pur forfaitaire

Jusqu'à 1,5 PASS, en complément du régime obligatoire



Cumul PTIA / rente invalidité

Le versement du capital décès par anticipation ne met pas fin au versement de la rente d'invalidité



Madelin

Choix Madelin total ou par garantie



Assureurs

MNCAP



Association souscriptrice

Association ADILONA 1,5€/mois